Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT

Arrêté du 12 décembre 2012 modifiant l'arrêté du 29 novembre 2001 fixant la liste des emplois ouvrant droit à la nouvelle bonification indiciaire au titre de la politique de la ville à certains personnels du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat

NOR : *ETLK1241872A*

La ministre de l'égalité des territoires et du logement,

Vu le décret n° 2001-1129 du 29 novembre 2001 portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire au titre de la mise en œuvre de la politique de la ville à certains personnels du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu l'arrêté du 29 novembre 2001 fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire au titre de la mise en œuvre de la politique de la ville à certains personnels du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;

Vu l'arrêté du 29 novembre 2001 modifié fixant la liste des emplois ouvrant droit à la nouvelle bonification indiciaire au titre de la politique de la ville à certains personnels du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat,

Arrête :

Art. 1er. – L'annexe de l'arrêté du 29 novembre 2001 susvisé fixant la liste des emplois ouvrant droit à la nouvelle bonification indiciaire au titre de la politique de la ville est modifiée, conformément à l'annexe au présent arrêté, à effet du 1er novembre 2011 pour le département du Territoire de Belfort et à effet du 1er janvier 2012 pour le département du Jura.

Art. 2. – Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 12 décembre 2012.

Pour la ministre et par délégation :
La directrice des ressources humaines,
H. Eyssartier

ANNEXE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU JURA

FONCTION EXERCÉE	NIVEAU de qualification de l'emploi	NOMBRE d'emplois	NOMBRE de points (IM) par emploi
Chef du service aménagement habitat environnement et construction	A	1	35 points
Chef du bureau habitat accessibilité bâtiment durable	A	1	35 points
Chargé de suivi du PDALPD et financement ANRU	B	1	25 points
Instructeur ANAH	B	1	25 points

FONCTION EXERCÉE	NIVEAU de qualification de l'emploi	NOMBRE d'emplois	NOMBRE de points (IM) par emploi
Instructeur ANAH et gens du voyage/habitat indigne	B	1	25 points
Chargé du suivi de la commission de conciliation et conventionnement public	C	1	15 points
Secrétaire du bureau habitat accessibilité bâtiment durable	C	1	15 points

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU TERRITOIRE DE BELFORT

FONCTION EXERCÉE	NIVEAU de qualification de l'emploi	NOMBRE d'emplois	NOMBRE de points (IM) par emploi
Chargé de mission politique sociale du logement	A	1	20 points